

**A : Mme Věra Jourová, vice-présidente de la Commission européenne en charge des Valeurs et de la Transparence**

Objet : Arrestation de la journaliste française Ariane Lavrilleux

À Bruxelles, le 19/09/2023

Madame la Vice-Présidente,

Ce matin, à 6 heures, la Direction Générale de la Sécurité Intérieure (DGSI) française a arrêté la journaliste Ariane Lavrilleux et perquisitionné son domicile. À 16 heures, nous étions informés que sa garde à vue était toujours en cours, et qu'elle n'avait pas eu accès à un avocat. L'annonce en a été faite par son employeur, le média d'investigation en ligne *Disclose*.<sup>1</sup>

Mme Lavrilleux est co-auteurice de la série d'enquête *Egypt Papers : Les mémos de la terreur*, qui dévoilent la complicité de l'armée française dans des exécutions ciblées en Égypte. Pour *Disclose*, l'intervention de la DGSI vise à « identifier (les) sources ayant permis de révéler l'opération militaire Sirli en Égypte ».

**Alors que l'Union européenne négocie actuellement l'Acte européen sur la liberté des médias (EMFA), cette action inadmissible du gouvernement français doit vous alerter.**

L'article 4 de l'EMFA demande aux États membres de s'abstenir de contraindre de quelque manière que ce soit les médias ou leurs employés « au motif qu'ils [refuseraient] de divulguer des informations sur leurs sources ».

Or, selon plusieurs sources, le texte proposé par le Conseil anéantirait tout bonnement ces protections.<sup>2</sup> Lors de l'examen du texte, la France, par la voix de sa ministre de la Culture, Mme Abdul-Malak, a demandé – et obtenu – l'addition d'un nouveau paragraphe à l'article 4 : « Le présent article est sans préjudice de la responsabilité des États membres en matière de sauvegarde de la sécurité nationale. »

Dans une interview récente, vous vous engagez à défendre une version équilibrée de l'article 4, et rappelez qu'il fallait « éviter le piège de faire une sorte de chèque en blanc pour la sécurité nationale, même si elle relève de la seule responsabilité de chaque État membre »<sup>3</sup>.

**L'arrestation de Mme Lavrilleux par le gouvernement français prouve une nouvelle fois que l'exception de « sécurité nationale » proposée par les États membres comporte des risques graves pour la liberté de la presse en Europe. Je salue votre prise de position, et vous enjoins à ne pas céder face aux assauts liberticides des États membres.**

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de notre haute considération,

**David Cormand, eurodéputé (Verts/ALE, FR)**

---

<sup>1</sup> <https://disclose.ngo/en/article/state-secrets-disclose-journalist-taken-into-custody>

<sup>2</sup> <https://www.mediapart.fr/journal/international/170623/en-europe-les-gouvernements-s-appretent-autoriser-l-espionnage-de-journalistes> ; <https://pro.politico.eu/news/163742>

<sup>3</sup> <https://www.investigate-europe.eu/posts/eu-official-vera-jourova-protect-european-media-journalism>